

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Compte-rendu du CEF du 30 novembre 2021 **p.2 /**
« La Grande Sécurité sociale » **p.3 /** Tract : « Luttons pour nos salaires ! » **p.4 /**

l'agenda



**42^{ème} Congrès
International
Extraordinaire
FNIC-CGT
du 21 au
24 mars 2022**



Réunions paritaires à venir

06/12 Officines : CPNE

08/12 LBM : CPPNI

08/12 Plasturgie : CPPNI

09/12 Industrie pharma :
CPPNI

09/12 Pétrole : CPNSS
SANTE

14/12 Répartition pharma :
CPG

15/12 Plasturgie : CPNE-FP

15/12 Pétrole : CPNE

15/12 Fabrication pharma :
CPPNI

Droits et libertés

L'illicéité de la preuve ne la rend pas forcément irrecevable :

Dans 2 arrêts de la Cour de cassation (septembre et novembre 2020), la chambre sociale a infléchi sa position en matière d'irrecevabilité. Elle a reconnu la recevabilité d'une preuve obtenue grâce à l'exploitation illicite des outils informatiques et d'une preuve obtenue illicitement sur les réseaux sociaux. **Dans les deux affaires, elle considère qu'une preuve illicite peut tout de même être recevable lorsqu'elle est indispensable à l'exercice du droit à la preuve de l'employeur et que l'atteinte à la vie privée du salarié n'est pas disproportionnée au but recherché.** Dans l'affaire relative aux réseaux sociaux, elle ajoute que, pour être recevable, la preuve doit avoir été obtenue loyalement. Il appartient au juge d'apprécier si l'utilisation de la preuve a porté une atteinte au caractère équitable de la procédure dans son ensemble. ■

Les chiffres

31,1 milliards d'euros

C'est le chiffre d'affaires prévu par le Laboratoire Pfizer pour son vaccin anti-covid en 2021.

Orga et vie syndicale

Les derniers chiffres CoGeTise au 31/10/21, ne sont guère rassurants. En effet, nous avons toujours un retard conséquent en terme de paiement des cotisations sur 2021 et plus particulièrement sur 2020, avec encore un nombre non négligeable de Syndicats qui n'ont rien versé pour l'année 2020. Ces Syndicats d'entreprise sont au nombre de 49, ce qui représente un retard de 1 777 FNI et 16 215 timbres pour l'année 2020, qui devrait être clôturé dans le premier trimestre 2022. Pour l'exercice 2021, la situation est encore plus préoccupante au regard des derniers chiffres : ce sont 333 Syndicats d'entreprise qui n'ont versé aucune cotisation pour l'année, ce qui représente un retard de 9 870 FNI et 141 578 timbres comparé à l'exercice clos de 2019.

Petit rappel : l'affiliation d'un syndicat à la CGT est la conséquence de son adhésion à l'Union Départementale pour la partie interprofessionnelle et à sa Fédération pour le champ professionnel. ■

80 milliards

d'euros en 2019 et
90 milliards d'euros en
2020, d'exonérations de
cotisations sociales, dont
30 milliards d'euros non
compensés par l'Etat
depuis le PLFSS de 2019.



COMPTE-RENDU DU CEF

DU 30 NOVEMBRE 2021

Situation générale :

Le cycle d'accumulation du capital est conçu pour un mouvement perpétuel. Dès qu'un maillon se brise ou se bloque, l'impact sur les chaînes d'approvisionnement en flux tendu se fait immédiatement sentir.

Tant que notre classe ouvrière, sans nationalisme aucun, considérera qu'on peut faire produire par d'autres ce dont nous avons besoin, notre sort sera scellé.

Pour un capitaliste, que la plus-value soit produite en Chine, en Éthiopie ou au Portugal, cela n'a rigoureusement aucune importance puisque seul importe le taux de profit.

Pour un capitaliste, la division mondiale du travail est quelque chose d'excellent. Mais pour ceux qui vivent de leur travail, il en va tout autrement.

Le Colloque international Chimie/Pétrole a permis d'envisager la poursuite des réflexions qui y ont été engagées. **Il a été proposé la mise en place d'un groupe de travail dans le Pétrole, qui sera chargé avec l'aide d'experts, d'élaborer un projet mettant en avant les mutations technologiques possibles ou nécessaires, pour développer véritablement notre revendication pour un pétrole « matière première », et non une énergie.**

Un groupe de travail sera mis en place sur l'axe Est, du pipe de Marseille à Carling, où il a été démontré que toutes les entreprises sont interdépendantes les unes des autres. Les aspects environnementaux ont été largement débattus durant ce colloque.

Les migrants sont instrumentalisés comme c'est le cas par la Biélorussie, mécontente des sanctions de l'Union Européenne à son encontre. Le sort terrible des migrants nous a été rappelé par le naufrage d'une embarcation en tentant de rejoindre l'Angleterre depuis les côtes françaises qui a fait 27 morts. Les frontières sont fermées aux migrants, mais restent ouvertes au business, c'est la décision de l'Union européenne face à une nouvelle version du coronavirus baptisé Omicron.

Plusieurs départements et territoires d'Outre-mer sont le théâtre d'une mobilisation de grande ampleur contre l'application de l'obligation vaccinale, et aussi contre

« la vie chère ». La grève en Guadeloupe est la cible d'une vaste campagne de propagande visant à discréditer une mobilisation qui concerne en fait, une base très large. La pauvreté est triplée en regard de la métropole, où l'on dit à juste titre, qu'elle atteint des niveaux insupportables.

L'austérité économique se poursuit et s'intensifie, c'est pourquoi le CEF a décidé d'appeler tous les syndicats de la Fédération à trois journées de grève les 19 novembre, les 3 et 17 décembre. Le bilan de la première date, est mitigé, mais démontre que là où les Syndicats ont appelés, les salariés étaient présents. Il nous faut continuer à porter les deux autres dates de mobilisation.

Orga renforcement :

49 Syndicats n'ont encore rien payé en 2019. Ceux-ci n'ont pas reçu le matériel 2022, il reste disponible à la Fédération une fois que ses Syndicats auront régularisé la situation.

42^{ème} congrès Extraordinaire :

Un plan de travail par branche est mis en place. Ce point doit être mis à l'ordre du jour dans toutes nos réunions syndicales.

Cooptation :

La cooptation de Muriel MORAND, du syndicat BioMerieux de Craponne, a été validée à l'unanimité.





« GRANDE SÉCURITÉ SOCIALE », SAUCE GOUVERNEMENTALE OU SÉCURITÉ SOCIALE INTÉGRALE CGT ?

Le droit et l'accès aux soins est une des préoccupations premières de la population; on peut le comprendre au regard de certains chiffres : près de 40 % de la population a dû renoncer à un ou plusieurs soins sur l'année 2020 faute de moyen et 65% si on prend dans les couches de la population les plus modestes. Aujourd'hui, près de 6 % de la population n'a pas de complémentaire santé.

«La Grande Sécu », sujet qui fait débat dans la période. Celui-ci fait suite à une « commande » du Ministre de la santé demandant au HCAAM (Haut Conseil à l'Avenir de l'Assurance Maladie) concernant l'articulation entre Assurance maladie obligatoire et Complémentaire.

Le rapport se concentre largement sur le scénario de « Grande Sécurité sociale », rebaptisé « extension du champ de la Sécurité sociale » et y consacre 20 pages sur 50. Seul scénario d'ailleurs argumenté et chiffré, indiquant par là où l'on veut nous emmener.

En effet, le projet présenté dans le rapport du HCAAM prévoit un remboursement à 100 % des soins et examens à l'instar du régime des ALD, une suppression des franchises diverses supportées par les patients à l'hôpital, et une prise en charge intégrale par la Sécurité sociale des dépenses dentaires, optiques et l'audition, dits du 100 % santé (qui sont très majoritairement financés actuellement par les complémentaires).

Le remboursement à 100 % de la Sécurité sociale se limiterait à un « panier de soins » défini par la Sécurité sociale. Cette notion de « panier de soins » est fortement connotée.

Certes, le projet semble prévoir qu'au départ ce panier de soins serait assez large, mais il précise aussi, qu'il conviendrait « d'accroître les exigences de régulation des dépenses de santé par l'AMO, dans un double objectif de maîtrise des dépenses de santé et d'accès aux soins en supprimant la possibilité de se défausser sur l'AMC pour certaines dépenses essentielles ».

Quant au financement, le rapport ne se prononce pas sur ce point, estimant qu'il n'est pas de sa compétence; néanmoins, il y aurait plusieurs options, une hausse des cotisations sociales, un financement par la CSG,

une hausse de la part de TVA affectée à la Sécurité sociale, donc l'impôt.

Le risque est grand que ce projet se traduise par une étatisation renforcée, via le PLFSS, d'autant que cette étatisation risque déjà d'être aggravée via des dispositions en cours de discussion au Parlement et fera de plus l'objet de la campagne présidentielle de certains.

EN OPPOSITION ; LE PROJET PORTÉ PAR LA CGT, DE SÉCURITÉ SOCIALE INTÉGRALE, EST UN PROJET GLOBAL PORTANT SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS SON ENSEMBLE :

- Il est fondé sur le principe d'unité de la Sécurité sociale: **il vise à couvrir l'ensemble des risques sociaux, maladie, retraite, famille, mais également le risque de perte d'emploi et la perte d'autonomie.**
- Il est fondé sur le travail, de par son financement par la cotisation sociale, où **chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins avec pour seul collecteur et payeur la Sécu.**
- Il implique une transformation complète de notre système de santé, à commencer **par supprimer la tarification à l'acte, l'arrêt des exonérations de cotisation sociale, la transformation de la CSG en Cotisation Sociale Patronale/salariale.**
- Une Sécurité sociale intégrale fondée sur la démocratie sociale assise sur l'élection d'administrateurs salariés et non sur l'étatisation.

LUTTONS POUR NOS SALAIRES !

Augmenter les salaires ? Vous n'y pensez pas... «Cela freinerait la relance... la compétitivité.... les créations d'emploi» répètent, inlassablement les experts libéraux, chiffres «incontestables» à l'appui, pour démontrer qu'il ne faut surtout pas de hausse.

Augmenter les salaires... c'est possible !

À écouter les patrons, ce n'est JAMAIS le bon moment pour augmenter les salaires. Cette année malgré l'argument et les incertitudes que la crise Covid engendre les estimations de l'INSEE sont de 6 % de croissance.

Le taux de marge des entreprises a atteint 35,4 %.

Un record depuis 70 ans !

58 milliards d'euros de bénéfices pour les firmes du CAC 40 entre janvier et juin 2021 et des parents qui disent devoir se priver de nourriture pour offrir à leurs enfants de bonnes conditions de vie, c'est le contexte réel dans lequel nous sommes.

La prime du gouvernement de 100 euros, représentant 8,30 euros par mois, n'est pas à la hauteur de la situation. Il est important de préciser que cette prime sera remboursée aux employeurs sous forme de réduction de cotisations. Cela veut dire que cette prime sera financée au détriment des cotisations sociales donc du salaire socialisé.

Les seules mesures efficaces demeurent donc bien :

- L'augmentation des salaires, des pensions de retraite et des minima sociaux.
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

La reprise annoncée par le gouvernement est masquée par des milliers de salariés de l'industrie toujours au chômage partiel et très inquiets pour leur avenir. Au-delà de se demander s'il y aura des jouets à Noël, les pénuries de composants, de matières premières, les difficultés de transport, la hausse de leur coût, n'ont pas fini d'affecter la production et les salariés.

On nous a parlé de dépendance, de relocalisation de l'industrie mais des salariés risquent de voir sceller leur sort par l'inaction des grandes promesses de Macron du temps de la crise covid.

Après avoir mis au pas le Conseil d'Etat au sujet de l'assurance chômage, le gouvernement durcit le seuil d'accès aux droits pour les plus précaires et la dégressivité des droits pour les cadres.

La manipulation des chiffres, qui consiste à écarter ceux qui dérangent, n'est pas nouvelle mais elle prend un tour dramatique avec ce gouvernement car elle se traduit par une baisse violente des droits, particulièrement pour ceux qui subissent la double peine, celles de la précarité et de la baisse ou de la suppression des allocations chômage. Et, contrairement au discours du gouvernement qui prétend travailler pour l'emploi stable, il s'agit bien de permettre au patronat de disposer encore plus nettement d'une main-d'œuvre bon marché, sous forme d'emplois de plus en plus précaires pour des travailleuses et travailleurs encore plus dépendants du chantage patronal et gouvernemental.

Pour aller jusqu'à la victoire, portons nos revendications sur l'emploi, les salaires, les 32H, le bouclier anti-dumping social, d'une autre société en somme.

L'action syndicale ne doit pas se limiter au fait d'en parler uniquement dans le débat public, mais trouver un aboutissement dans les luttes.

Nous devons nous en emparer pour porter la lutte avec les travailleuses et les travailleurs.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 17 DÉCEMBRE !